

Pour protéger la santé de vos patients

**PENSEZ À VOUS FAIRE VACCINER
CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE.**

Professionnels de la santé, pensez à vous faire vacciner contre la grippe avant l'hiver pour vous protéger et protéger vos patients.

**Vous réduirez ainsi le risque de contracter
et de transmettre la maladie.**

Sante.lu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé

Direction de la santé

Plus d'informations sur www.grippe.lu
En collaboration avec
le Conseil Supérieur
des Maladies Infectieuses